

Image not found or type unknown



Achat immobilier après une séparation

Par **hiboncecile**, le **25/08/2009** à **14:32**

Bonjour,

Je me suis mariée à l'étranger et ce mariage n'est pas validé en France. Je suis actuellement séparée. Si j'achète un bien immobilier à mon nom, est-ce que mon mari peut réclamer une part sur ce bien immobilier en cas de divorce ? Merci